

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU MARDI 18 JUILLET 2017**

N°2017- CC-2017-7S-CES-40

L'An Deux Mille Dix-Sept, le Mardi 18 du mois de Juillet à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DUPONT, Président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Laurent BERNIER - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Philippe TROUPE - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Paulette LAPIN - M. Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - M. José SEVERIEN - Mme Félicienne GANTOIS - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Maguy THOMAR - Sylvia LAPTES - M. Lucien GALVANI - Mmes Valérie HUGUES - Mariette MANDRET - MM. Eric LATCHOUMANIN - Jean FAHRASMANE - Mmes Yvonne CHELAMIE ép. LOSBAR - Isabelle BOSSU ép. JEANJEAN - M. Raymond PARSHAD - Mme Nathalie CHOURO ép. BRACAT - M. Jean-Luc PERIAN - Mme Cynthia DINANE.

EXCUSES : M. Jean-Claude PIOCHE - Mme Marie-Flore DESIREE - M. Christian THENARD (Procuration à José SEVERIEN) - Mmes Ghislaine GISORS - Roberte MERI - Liliane MONTOUT - Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL (Procuration à Eric LATCHOUMANIN) - Michelle MAXO (Procuration à Valérie HUGUES) - MM. Duniere AGLAS (Procuration à Francs BAPTISTE) - Jean DAIJARDIN (Procuration à Teddy MARY).

ABSENTS : M. Cédric CORNET - Mme Diana PERRAN - M. René NOEL.

Monsieur Jocelyn CUIRASSIER a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

**OBJET : APPROBATION DU PROJET D'EXTENSION DE LA PISCINE EN EAU DE MER
DU GOSIER A L'ANSE TABARIN**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5216-5,

Vu la délibération n° CC-2016-9S-DAJA-43 relative à la définition de l'intérêt communautaire ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant et notamment sa compétence en matière d'équipements sportifs ;

Considérant que la piscine en eau de mer du Gosier est un équipement sportif destiné aux activités aquatiques ;

COURRIER ARRIVÉ LE

20 JUL. 2017

Considérant la nécessité de prévoir l'extension de la piscine en eau de mer de l'Anse Tabarin sur la commune du Gosier pour répondre au besoin des administrés notamment de la population scolaire,

Le Conseil communautaire,

DECIDE

Article 1 : D'approuver le projet d'extension de la piscine en eau de mer de l'Anse Tabarin:

MONTANT DES DEPENSES PREVISIONNELLES	
Postes de dépenses	Coût HT euros
Extension plateforme	118 655,00 €
Remplacement échelle de bain	2 086,00 €
Ajout 2 ^e passerelle + Portail	15 500,00 €
Ajout plaque de retournement	11 384,00 €
Ajout plot de départ	2 382,00 €
TOTAL	150 007,00 €

Article 2: D'autoriser le Président à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Article 3: D'autoriser le Président à signer tout acte relatif à la bonne exécution de cette affaire.

Article 4: Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après envoi
en Préfecture le,

20 JUL. 2017

Et publication ou notification le,

20 JUL. 2017

Fait et délibéré à Gosier, le 18 Juillet 2017

Pour extrait certifié conforme

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT

Jean-Pierre DUPONT

